



PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour débiter votre formation, un bilan de positionnement préalable sous forme d'entretien portant sur vos besoins en formation, vos compétences, vos expériences et motivations, d'une durée de 1 heure va être réalisé.

I - Parcours de formation

Ce bilan de positionnement préalable conduit à la construction d'un parcours individualisé de formation. Nous nous adaptons à chaque situation pour répondre au mieux à vos besoins.

II- Items évalués

Ce bilan portera sur :

- les pré-requis selon la formation souhaitée,
- vos connaissances de la formation visée
- Vos expériences professionnelles en lien avec la formation visée,
- Vos qualités/ aptitudes existantes transférables par rapport au métier ciblé,
- Vos motivations.

III. Le moyen utilisé

Ce bilan de positionnement se réalisera sous forme d'entretien professionnel réalisé en face à face au sein du centre de formation.

IV- Information du public

Le procédé de ce positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

La personne concernée recevra un bilan de positionnement et une attestation d'admission en formation.